les nids
fondation d'utilité publique

Le journal de
la Fondation
Les Nids
N° 47

MAI 2022

ActeS

Agir pour l'inclusion des jeunes

Edito du Président

Le présent numéro d'Actes est consacré à l'inclusion. Ce terme est apparu dans les politiques publiques de ces dernières années, notamment à propos des personnes, adultes et enfants, souffrant d'un handicap. L'Education Nationale est particulièrement concernée par la mise en œuvre des stratégies inclusives au bénéfice des enfants mais chacun sait que l'accueil en classe de ces enfants est encore largement insuffisant faute de moyens et d'intervenants. La question de l'inclusion, qui va de soi pour les enfants souffrant de troubles et bénéficiant d'une prise en charge par la MDPH concerne en fait bien d'autres enfants en protection de l'enfance. Dès sa création la Fondation Les Nids a eu comme objectif que les enfants délaissés, maltraités, malmenés par l'existence, soient non seulement accueillis et protégés mais surtout puissent être traités et considérés comme les autres enfants, aller dans les mêmes écoles, et participer aux mêmes activités de sports et de loisirs. Si la notion « d'intérêt supérieur » de l'enfant n'existe que depuis la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il a toujours été pour nous une évidence que l'intérêt d'un enfant c'est d'avoir le droit à une enfance à égalité avec tous les autres : inclus dans une famille accueillante, inclus dans la vie sociale, inclus dans tous les processus éducatifs et culturels qui permettent un développement harmonieux pour passer progressivement, en étant accompagné, à l'âge adulte en toute autonomie.

En protection de l'enfance, les enfants ont des histoires et des trajectoires familiales, scolaires toutes singulières : c'est aux professionnels et aux dispositifs de s'adapter à eux et non l'inverse, sans perdre de vue que l'inclusion est un travail collectif et que l'enfant aussi doit apprendre le collectif parce que pour être « inclus » il faut savoir être avec les autres, contenir ses envies de violence, partager. Pour certains enfants vivre en groupe est un problème et c'est pour eux aussi que l'inclusion est un objectif et un travail spécifique d'accompagnement. Vous lirez dans ce numéro d'Actes que les équipes des Nids mettent en place des réponses, des dispositifs innovants, qui sont diversifiés et ciblés sur chaque problématique : de l'atelier parents-enfants pour des petits, à l'appartement d'apprentissage et thérapeutique ou dispositif d'autonomie pour les ados. Car inclure ce n'est pas seulement permettre les apprentissages au collège ou à l'école parmi des enfants qui n'ont pas de difficultés, c'est aussi inclure les familles dans le travail de parentalité, c'est permettre à l'enfant d'apprendre à prendre soin de Soi, à partager des projets, à aller vers les autres. C'est inclure les enfants dans la culture sociale et médiatique du « Monde d'Après », selon le beau titre trouvé pour le film vidéo fait par les enfants.

Pour vaincre les difficultés et le risque d'exclusion personne ne peut agir seul : les témoignages que vous lirez sont essentiels pour comprendre comment les enfants, les adolescents et les familles, mais aussi les professionnels, ont besoin de la complémentarité des approches et donc besoin les uns des autres. Agir ensemble, réunir les compétences, partager entre professionnels un accompagnement : la réussite de l'inclusion passe d'abord par la reconnaissance et le respect de l'autre avec pour visée l'intérêt supérieur de l'enfant, et comme cap son autonomie et son inclusion dans la société. N'oublions jamais que les enfants sont et font l'avenir et qu'ils nous appartient de leur donner les moyens d'y parvenir dans l'égalité et la fraternité.

Jean-Luc Viaux

Sommaire

Espace Fondation

Fermeture des espaces de rencontre et de la médiation familiale ..... p. 3

L'exposition « Tout un village » mise en valeur dans la ville de Duclair p.3

Des rencontres entre bénévoles et professionnels pour partager autour des enfants p.3

Dossier central

Agir pour l'inclusion des jeunes, l'insertion scolaire et sociale : une priorité p.4

Aux 4 coins des Nids

L'intervention éducative à domicile soutient également la parentalité par des actions collectives p.7

« Le monde d'après » Projection débat pour nos jeunes réalisateurs normands p.7

La Fondation Les Nids

Acteur historique normand, la Fondation Les Nids mène depuis 90 ans des missions en faveur de l'enfant et de la famille.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle accompagne protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir. Ainsi, la Fondation Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions :

- L'accueil d'enfants placés
- L'accompagnement éducatif à domicile
- Les lieux de médiation et d'écoute
- L'éducation en institut spécialisé
- La délinquance des mineurs
- L'insertion par le logement
- Les activités socio-judiciaires

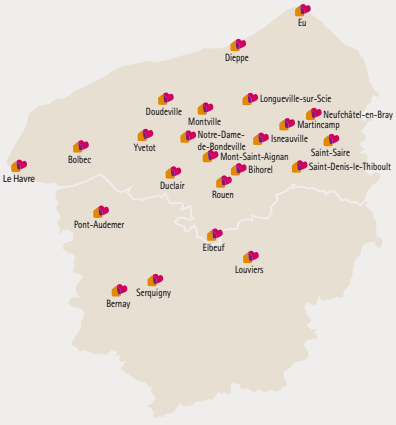

Siège social : Fondation Les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - BP137 - 76131 Mont-Saint-Aignan cedex - Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr
Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux
Comité de rédaction : C. Bellouin - C. Danna - S De Wilde - C. Dubois
Secrétaires de rédaction : C. Danna - C. Bellouin

Copyright : Shutterstock, Fotolia, Pexel, Ingimage, Pixabay.

Impression : SODIMPAL Franqueville Saint-Pierre - Mai 2022 – ISSN 16293959

Espace Fondation

Fermeture des espaces de rencontre et de la médiation familiale

Présents sur le territoire depuis 27 ans, les trois espaces de rencontre Harpe à Rouen, Etape au Havre et Horizon à Dieppe, gérés par la Fondation, permettaient aux enfants de maintenir des relations avec un parent ou un tiers, en assurant la sécurité psychique et morale et la qualité d'accueil des enfants et de leurs familles. Ces lieux étaient financés depuis plusieurs années par des subventions exceptionnelles accordées par la Cour d'Appel de Rouen et par le soutien financier de la CAF de Rouen. Un service de médiation familiale était également présent depuis autant d'années afin d'organiser des entretiens confidentiels, pour favoriser la communication et gérer les conflits dans le domaine familial.

Fermés durant les premiers mois de la crise sanitaire en 2020,ces services ont engendré des listes d'attente importantes. Afin d'absorber ce retard et pour accompagner au mieux les familles en attente, la Fondation a fait des propositions à la CAF pour répondre à ses besoins. Malheureusement, lors du comité des financeurs de septembre 2021, force a été de constater que les moyens alloués à la Fondation étaient sous-calibrés au regard des propositions formulées aux autres opérateurs. C'est dans ces conditions que des rencontres auront alors lieu pour échanger sur la situation afin de comprendre les raisons de l'iniquité constatée et d'échanger sur la défiance ressentie par la Fondation de la part des financeurs.

A l'issue de ces entretiens, bien qu'aucun grief n'ait été porté par les acteurs de terrain quant à la qualité de prise en charge de nos trois espaces de rencontre et de la médiation familiale, le comité des financeurs signifiera en mars 2022 ne pas souhaiter reconduire cette activité, sauf à absorber les mesures en attente. Après réflexion, la Fondation a décidé de mettre un terme aux espaces de rencontre et de médiation familiale à compter d'avril 2022. Les dossiers 2021 et 2022 non ouverts dans les services de la Fondation, seront renvoyés dans les tribunaux judiciaires de référence.

L'exposition « Tout un village » mise en valeur dans la ville de Duclair

Inaugurée lors de la journée anniversaire de la Fondation Les Nids en octobre 2021, puis affichée en grand format sur les grilles du Département de la Seine-Maritime à l'occasion du mois des droits de l'enfant, l'exposition « Il faut tout un village pour qu'un enfant grandisse » a été choisie par la ville de Duclair pour mettre en avant les Droits de l'Enfant au cœur de la commune durant tout le mois de mars 2022. Cette exposition valorise les nombreuses personnes, qui depuis 90 années, s'impliquent et s'engagent aux côtés des jeunes et des familles, en faveur des droits de l'enfant. Elle met en lumière la richesse de cet univers méconnu, au plus grand nombre. La Fondation Les Nids remercie chaleureusement la ville de Duclair d'avoir fait rayonner les Droits de l'Enfant et mis en lumière les personnes qui s'engagent auprès des Nids.

Des rencontres entre bénévoles et professionnels pour partager autour des enfants

Organisées à la Maison d'Enfants de la Fondation Les Nids au Havre, en partenariat avec le CCAS de la ville Le Havre, et au siège social à Mont-Saint-Aignan, ces matinées étaient consacrées au « Quotidien en Maison d'Enfants et à l'articulation du bénévolat dans cette organisation ».

Ainsi, bénévoles engagés auprès des enfants, professionnels des Nids mais également membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale se sont réunis pour partager leurs regards sur cette ressource précieuse qu'est le bénévolat. Un moment où tous ont pu prendre la parole et ainsi promouvoir l'implication et l'engagement de chacun, auprès des jeunes accompagnés. Animé par l'Association Madeleine Lecoeur - Les Nids, le bénévolat s'organise avec un objectif commun : donner la possibilité à l'enfant et au bénévole de tisser une relation saine, joyeuse et durable. Devenir bénévole aux Nids, c'est s'impliquer concrètement dans la vie quotidienne de l'enfant, prendre le temps de partager sa passion, son savoir et de donner du temps, pour que l'enfant grandisse dans un environnement bienveillant. Un grand merci à tous les bénévoles engagés aux côtés des jeunes accompagnés qui œuvrent autour d'une motivation commune : être au service de l'enfance en difficulté. Vous avez une passion et souhaitez la faire partager en consacrant du temps à un enfant, rejoignez-nous !

Dossier Central

Agir pour l'inclusion des jeunes, l'insertion scolaire et sociale, une priorité

Dans le champ du médico-social, la Fondation Les Nids accueille chaque année environ 130 enfants et adolescents sur ses **Dispositifs Intégrés Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (DITEP)** situés dans l'Eure pour le DITEP de Serquigny et en Seine-Maritime pour le DITEP L'Orée du Bois.

Ces enfants, âgés de 6 à 21 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais ils présentent des **difficultés psychologiques, d'expression et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages**.

L'action de la Fondation consiste à mobiliser tous les instants et tous les partenariats pertinents visant à agir pour apporter des solutions concrètes aux problématiques sociales qui fragilisent les enfants et les familles. C'est dans cet engagement que l'équipe pluridisciplinaire du DITEP L'Orée du Bois développe de nouvelles modalités d'accompagnement tant sur le plan thérapeutique, pédagogique qu'éducatif.

1. L'unité de jour

Sur l'Unité de jour, enseignants et éducateurs accompagnent les enfants à la journée, selon l'emploi du temps personnalisé de chacun. Les médiations éducatives et thérapeutiques (culturelles, corporelles, animales et environnementales) et temps scolaires concourent à restaurer et favoriser ce qui fait défaut à un bien être personnel, à un savoir être avec les autres, à un projet individuel.

En journée les enseignantes du DITEP accompagnent les élèves en inclusion partielle, totale ou ceux dont l'inclusion n'est pas encore envisageable en proposant des enseignements adaptés.

Pour arriver à ces fins, pour permettre d'accéder à la pensée et réveiller l'envie d'apprendre, pour donner sens et intérêt aux savoirs, un éveil culturel au travers de lectures, de temps de parole et d'argumentation sont proposés quotidiennement.

La pédagogie de projet, le travail sur l'actualité, la proposition de temps dédiés sur des thèmes choisis (les droits de l'enfant, le harcèlement, la vie démocratique, la violence, le jeu, la manipulation et l'informatique...) sont autant des leviers que d'outils pour travailler l'inclusion scolaire et sociale.

2. Le pôle ambulatoire

Le pôle ambulatoire est constitué d'intervenants socio-éducatifs, chacun étant référent de parcours de 7 à 9 enfants accueillis, c'est-à-dire l'interlocuteur privilégié du jeune, de sa famille et des partenaires. Il travaille en trinôme de référence avec une enseignante et une psychologue du DITEP.

Ses missions consistent à recueillir les besoins nécessaires à l'insertion sociale, scolaires ou professionnelle de l'enfant. Cela nécessite une importante coordination avec les partenaires extérieurs (collèges, écoles, centres de loisirs etc.) pour mieux accompagner le jeune sur son comportement, rechercher avec lui des réajustements possibles et guider les parents dans leur parentalité.

Témoignages

« Depuis que je suis au DITEP j'ai eu 2 éducateurs référents de parcours. Je vois mon éducatrice pendant des temps de repas, à l'extérieur pour des rendez-vous avec ma mère. On parle de mes projets, elle m'aide. Je vois mon éducatrice chez moi avec ma mère, à l'extérieur ou au collège. Quand j'étais à l'hôpital, elle venait me voir et j'avais de la compagnie. »

Ali, accompagné par le pôle ambulatoire

« L'éducatrice permet d'avoir un contact quotidien avec le DITEP pour mon fils. Je suis informée de son évolution, son projet, son comportement, le suivi de sa scolarité.

C'est aussi un accompagnement pour les parents avec des conseils éducatifs.

Au début je n'y croyais pas, je n'aimais pas les éducateurs du fait de mon histoire personnelle et j'ai compris qu'elle était à l'écoute et pouvait rechercher avec nous des solutions pour nous aider, aider mon enfant. J'apprécie de ne pas être jugée dans l'éducation de mes enfants et elle nous aide à nous réajuster s'il le faut. L'éducatrice s'intéresse aussi à la famille élargie (la fratrie, la grand-mère ...) en prenant des nouvelles et en nous orientant si besoin. Pour que mon enfant aille bien, il faut que le reste de la famille aille bien aussi. »

Maman d'un jeune

3. L'ATEL

Cette modalité fait suite à une réflexion et aux besoins observés lors du premier confinement en mars 2020.

L'Accueil Thérapeutique et Éducatif sur le Lieu de Vie de l'Enfant est porté par une équipe de psychologue et d'éducateurs qui propose des prises en charges spécifiques et individualisées aux familles, aux Maisons d'Enfants à Caractère Social lorsque le jeune fait l'objet d'une mesure de placement, aux familles d'accueil et au centre de loisirs. L'ATEL a pour objectif de proposer :

- Un soutien à la parentalité et un accompagnement éducatif sur des moments du quotidien (lever, coucher, douches, sorties extérieures, devoirs...) ;
- Des accompagnements pédagogiques, à l'aide d'outils et de supports personnalisés en fonction des besoins de l'enfant.

Témoignages

Une équipe éducative a sollicité l'ATEL pour une intervention auprès d'un jeune adolescent, accueilli en maison d'enfants, présentant des troubles du comportement se manifestant par des comportements violents, tant envers les adultes qu'envers ses camarades, sur le temps des devoirs notamment.

L'intervention d'une éducatrice de l'ATEL a permis d'apporter un regard croisé concernant l'organisation du temps scolaire pour ce jeune et d'adapter le cadre proposé pour le temps scolaire. Cette réflexion commune a suffi pour voir apparaître un apaisement chez ce jeune et des comportements moins violents. Les éducateurs du lieu de vie observent une proximité et des échanges plus fluides.

CORREA Kara, Educatrice

Retour d'expérience

Sollicité par la maman d'un jeune présentant des troubles du comportement, l 'ATEL est intervenue durant plusieurs mois, sur des temps de soirée, auprès de cette famille de quatre enfants. Les conflits intervenaient principalement lors des tâches du quotidien, comme aller prendre sa douche ou son traitement... Les interventions pour soutenir la maman et l'accompagner dans l'organisation familiale ont permis d'identifier des tensions qui généraient beaucoup d'agitation chez les enfants. Dans le cadre du soutien à la parentalité, des conseils éducatifs et des outils afin qu'elle puisse s'en saisir dans sa posture parentale, des entretiens mère/fils ont été organisés, afin que chacun puisse s'exprimer sur ses ressentis et ses attentes. Au fur et à mesure des interventions, nous avons constaté une évolution concernant les relations mère/fils et la dynamique familiale.

L'équipe éducative

4. L'accueil Thérapeutique de Nuit (ATN)

L'ATN est une modalité permettant une prise de distance avec le lieu de vie lorsque le lien et les relations s'avèrent trop compliqués pour le jeune et ses parents ou accompagnants.

Cet accompagnement avant tout thérapeutique a pour objectif de proposer un lieu apaisant, sécurisant et rassurant.

L'action éducative à l'internat vise à aider l'enfant à acquérir une autonomie dans tous les actes de sa vie et à améliorer son fonctionnement social et relationnel. Toutes les activités quotidiennes sont les supports de l'action éducative, tout comme le sport, les loisirs et les activités culturelles.

Témoignages

« Ce que j'aime sur l'internat, c'est le calme et me reposer. J'aime passer mes soirées avec mes amis, j'aime les repas de mon éducatrice, parce qu'ils sont bons et équilibrés. J'aime aussi les activités (fabriquer des produits bio, cuisiner) et faire des jeux de sociétés. C'est cool l'internat, j'adore être ici. »

Inès, 13 ans

« Moi j'aime être au calme avec mes amis, jouer, manger et faire du bricolage et des sorties au parc le mercredi après-midi. »

Mathis, 7 ans

« J'aime passer de bons moments avec mes camarades. J'aime faire des sorties et des jeux de société. Je prends du temps pour écrire des chansons. Et j'aime bien être au calme. »

Justine , 12 ans

« Moi je préfère être sur l'internat qu'au foyer. On est moins nombreux et c'est plus calme. Les éducs sont cool. »

Ali, 12 ans

5. Le Pôle Vers L'Autonomie (PVA)

Cette modalité a pour objectif d'offrir un bagage solide aux 16 – 21 ans pour démarrer leur vie de jeune adulte et de construire, avec lui, un étayage autour du secteur géographique où évolue le jeune.

Le Pôle Vers l'Autonomie propose des entretiens familiaux, psycho éducatifs, des ateliers de soutien scolaire, ou sur différents thèmes tels que le logement, la santé, l'administratif, le budget, la mobilité, les relations sociales, le projet professionnel. La vocation de cet outil est de :

- Favoriser l'inclusion des jeunes dans la société,
- Renforcer la constitution d'un réseau social et /ou familial soutenant,
- Proposer des connaissances sur la vie quotidienne,
- Prendre soin de soi, de ses relations familiales et environnementales,
- Se préparer à une autonomie affective et relationnelle.

Le Pôle Vers l'Autonomie propose un accompagnement interdisciplinaire où se croisent les regards conjoints de différents professionnels : enseignante, assistante sociale, éducatrice, psychologue, conseillère en Insertion.

Témoignages

« Au vu des profils des jeunes, il est important de se rencontrer pour visualiser le contexte social, familial et professionnel. Les jeunes ne nous disent pas toujours qu'ils bénéficient déjà d'un accompagnement. L'acceptation de leur handicap est compliquée. »

Conseiller d'une mission locale

« L'accès au studio est une aide pour les jeunes. Trouver un logement, faire les démarches sont des actes compliqués dans une vie d'adulte. Les soirées organisées par le PVA apportent une ouverture, cela permet de pouvoir discuter d'autres choses avec mon fils lorsqu'il rentre. »

Famille d'un jeune

6. L'Appartement d'Apprentissage Thérapeutique (AAT)

Cette modalité d'accompagnement est à destination des jeunes âgés de 16 à 20 ans. Elle vise à réduire les ruptures de parcours à leur majorité, en cherchant des ressources sur leur territoire, dans leur environnement afin de sécuriser leur vie d'adulte.

Pour le jeune, ce premier détachement est un réel aperçu de la vie en autonomie et en situation de solitude. Accompagné par une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, enseignant, psychologue, assistante sociale et une conseillère en insertion professionnelle), l'ATN s'organise autour de visites à domicile, dans les établissements et services du territoire avec les partenaires sociaux, pédagogiques, organismes de formation et tout dispositif de droit commun.

Cette modalité permet de confirmer la capacité du jeune à être responsable, autonome au niveau psychique, affectif et technique avant d'envisager l'accès à un logement.

« Les adultes répondent à nos sms, au téléphone, nous remontent le moral, nous accueillent sans rendez-vous, nous dirigent vers une psychologue. On se sent écoutés et soutenus. J'utilise le classeur réalisé lors des ateliers sur les démarches administratives, c'est une aide précieuse. J'ai participé aux ateliers bien-être, réalisation de CV et lettre de motivation pour la recherche de stage, de contrat d'apprentissage. Les adultes prennent le temps. J'ai pu être soutenue pour ranger mon studio, cuisiner, nettoyer et trier mes papiers. »

S. Jeune accompagnée par l'AAT

7. Le Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS)

Le CAFS se définit comme un lieu de soin et d'éducation par l'accueil d'enfants chez un.e assistant.e familial.e spécialisé.e.. Cet accueil se fait sur des temps de journée, soirée et nuit. Cela permet au jeune accueilli de se poser et de bénéficier d'un accueil au calme et éloigné de l'ambiance collective.

Témoignage

« Je me sens totalement intégrée à toute l'équipe, je suis très heureuse de travailler dans une bonne ambiance et me sens soutenue par mes collègues.

Dans la prise en charge des enfants, je reprends le même cadre éducatif instauré par le DITEP pour leur assurer la même continuité dans leur développement. Je mets en place des rituels afin de leur assurer une routine pour leur bien-être. Nous dialoguons beaucoup pour désamorcer toutes situations qui pourraient poser problème. Cette expérience est enrichissante pour mon travail et les nouveaux outils intégrés à ma routine. »

Atika El Arrass, Assistante familial au CAFS

8. Le Dispositif Ressource tourné vers le droit commun

Le Dispositif Ressource apporte un soutien et une expertise technique tant sur les champs thérapeutique, éducatif que pédagogique, à tout établissement amené à accueillir des jeunes présentant des comportements complexes.

« Aller vers », vulgariser, former, rendre accessible, au plus grand nombre, la prise en charge du handicap, que sont les troubles du comportement, sont les missions du Dispositif Ressource par l'organisation d'actions de sensibilisation auprès de professionnels ou encore d'entretiens adaptés auprès des familles dans le cadre d'actions de soutien à la parentalité.

L'intervention Éducative à Domicile soutient également la parentalité par des actions collectives

Proposées par l'équipe « Petite enfance » du Service d'Education et de Prévention (SEP), ces actions viennent en parallèle de l'accompagnement individuel à destination des familles bénéficiant d'une mesure d'Intervention Éducative à Domicile Renforcée (IEDR) pour un enfant de moins de 6 ans. Ces ateliers organisés sur les antennes de Rouen et Elbeuf permettent un partage d'expérience avec l'enfant mais aussi avec d'autres parents.

Les ateliers d'éveil parents-enfants

A destination des 0-3 ans, accompagnés de leurs parents, ces ateliers ont pour but d'initier le parent à différents temps d'éveil pour son enfant.

Les ateliers d'activités manuelles

Pour les 3-6 ans, accompagnés de leur parent, pour partager un temps de détente et de création. Un temps de partage consacré à l'enfant pour apaiser et renforcer les relations parents-enfants.

Le temps des parents permet un espace d'échanges collectifs autour de thèmes variés : le sommeil, l'alimentation, les colères. Ces échanges autour du rôle de parent permettent de discuter et de tenter de trouver ensemble des pistes pour apaiser le quotidien familial en prenant en compte les besoins de chacun.

« Ces ateliers sont de réels supports de médiation. Ils permettent une approche différente de celle proposée au domicile familial. L'esprit convivial nous permet d'aborder les sujets relatifs à l'éducation des enfants de façon plus ouverte et spontanée. Nous accueillons des familles accompagnées par d'autres professionnels, ce qui nous permet parfois un regard croisé.

Les parents apportent également leurs compétences dans les activités, ce qui les rends acteurs du projet pour une meilleure approche en terme d'accompagnement.

Les familles apprécient ces temps et reviennent sur les sessions suivantes. »

Charline Hacquebart, Émilie Allenbach et Aline Devilliers, Educatrices spécialisées au SEP

Aux 4 coins des Nids

« Le monde d'après » Projection débat pour nos jeunes réalisateurs Normands

Dans le cadre d'un projet d'éducation à l'image proposé par Normandie Images, fidèle partenaire des Nids, les jeunes de la Maison d'Enfants de Longueville sur Scie et du DITEP L'Orée du Bois ont été invités à réaliser une série en s'inspirant des événements récents qui ont marqué cette période si particulière de leur vie, notamment le confinement.

Accompagnés par le réalisateur Michael Leclere en Seine-Maritime et Anthony Gandais pour la Manche, les jeunes ont écrit les scénarios et réalisé 4 épisodes d'une série régionale dans le cadre du Dispositif Passeurs d'images. Ils ont utilisé le décor de leur structure ou se sont appropriés leur environnement immédiat. Les jeunes du DITEP et de la maison d'enfants ont choisi de nous faire découvrir le quotidien de la vie en internat, ont donné un rôle à leur éducateur ou éducatrice ! Chaque épisode est donc singulier.

Déjà valorisée dans le Calvados, puis à Lille dans le cadre du Festival Séries Mania, les jeunes réalisateurs ont présenté cette série, en mars dernier, au Cinéma l'Ariel de Mont-Saint-Aignan. Une fierté pour chacun de pouvoir partager son expérience et ressentir les réactions du public.

Le projet a été soutenu dans le cadre du dispositif #La culture s'anime en Normandie proposé par la DRAC et la DRDJSCS de Normandie et dans le cadre du programme régional Culture, Santé et Médico-social en Normandie proposé par la DRAC et l'ARS.

CONNAISSEZ-VOUS le **parrainage** de **proximité** ?

PARRAINEZ UN ENFANT
près de chez vous avec
la **FONDATION LES NIDS**

Donnez de votre temps quelques heures
par mois auprès d'un jeune.
Parce qu'il y a mille et une manières de s'engager.

les nids
fondation d'utilité publique

siege.social@lesnids.fr - 02.35.76.80.09 - www.lesnids.fr